



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'HÉRAULT

Direction
Départementale des
Territoires et de la
Mer de l'Hérault

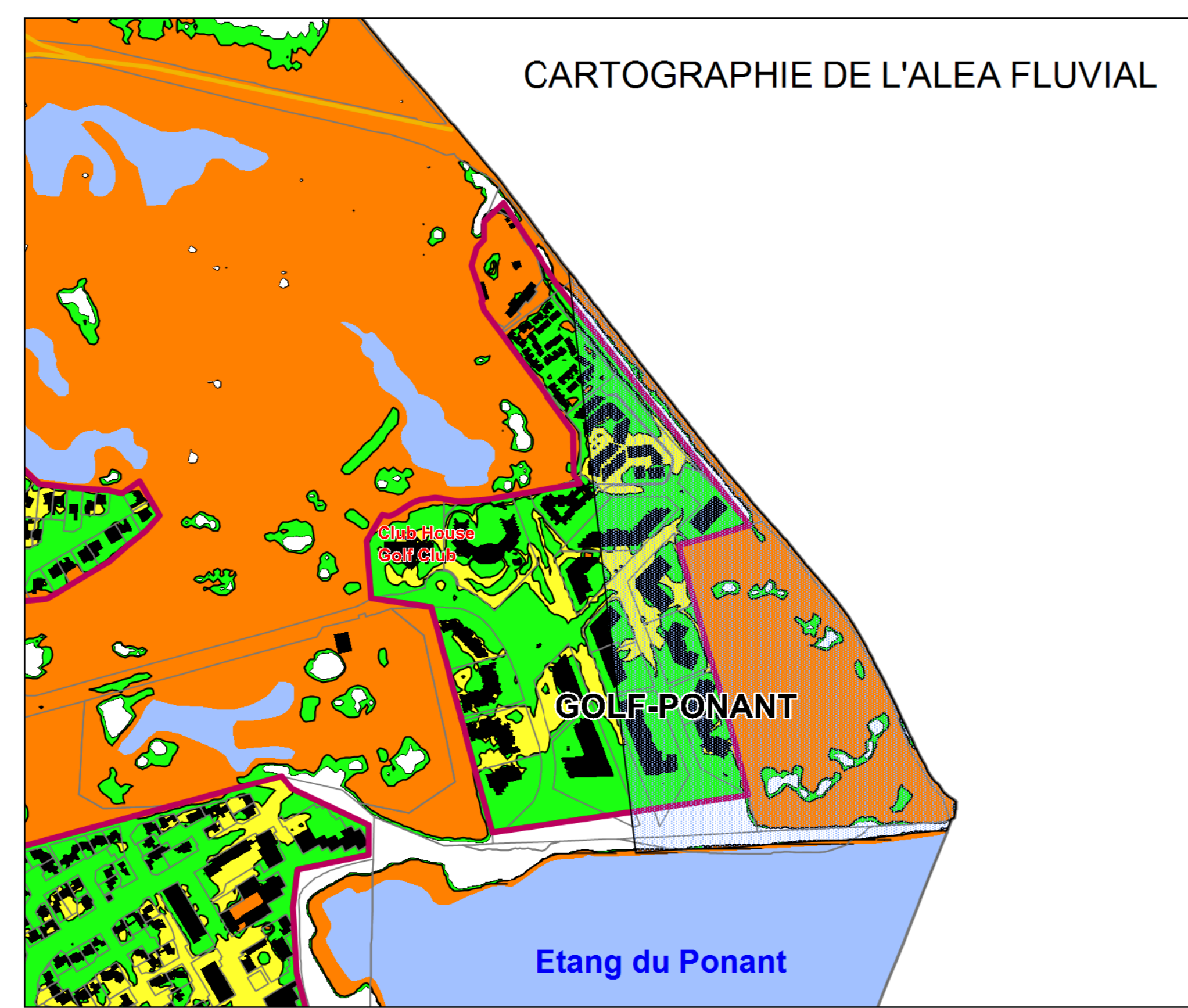
**PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES NATURELS D'INONDATION
ET LITTORAUX (SUBMERSION MARINE)**

Commune de LA GRANDE MOTTE

Cartographie des aléas

Procédure	Prescription	Enquête Publique	Approbation
Elaboration	04 / 07 / 2011	Du 21/01/2014 au 20/02/2014	16/ 04 / 2014

Echelle 1 / 5 000*



Direction départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau et Risques
Unité Prévention des Risques
Naturels et Technologiques

© IGN - BD Parcellaire ©
© IGN - BD Topo ©

Légende

- Limite zone urbaine
- Zone d'aléa modéré
- Zone d'aléa 2100
- Zone d'aléa fort
- Zone d'aléa fort de déferlement
- Zone d'aléa résiduel du Vidourle

Cote PHE 2.00m NGF en zone urbaine
2.40m NGF en zone naturelle

